



Ligue scolaire régionale basketball

2016-2017

**Rencontre
10-11 décembre
École Jean-du-Nord/Manikoutai
Sept-Îles**

ACCUEIL : École Jean-du-Nord

Vendredi le 9 décembre 2016
À compter de 19 h 00

SITES DE COMPÉTITION : École Jean-Du-Nord
110, rue Comeau

SITE D'HÉBERGEMENT : École Jean-du Nord

HORAIRE DE L'HÉBERGEMENT :

Vendredi	9 décembre 2016	Ouvert à votre arrivée (19 h 00)
Samedi	10 décembre 2016	Fermé 9 h 00 à 16 h 00
		<u>Ouvert à partir de 16 h 00</u>
Dimanche	11 décembre 2016	Les locaux doivent être libérés pour 9 h 00

SVP, remettre les bureaux en place avant de quitter le local. Merci!

- **L'état du lieu d'hébergement sera vérifié par un responsable avant et après votre séjour.**
- **Tout bris sera à la charge de l'école représentée par l'équipe qui utilisera le local.**
- **Nous exigeons la présence d'un entraîneur (re) ou accompagnateur (trice) dans le local d'hébergement. Cette personne est responsable du local, du respect du couvre-feu et de la discipline durant toute la durée du séjour.**
- **Il est défendu de boire et manger dans les locaux d'hébergement.**

Apportez : sac de couchage
matelas
articles de toilette
carte d'assurance maladie

COUVRE-FEU

Vendredi et samedi : **22 h 30 dans le local d'hébergement**
23 h 00 lumières éteintes

Un local sera à votre disposition durant le jour, sur le site de compétition afin de ranger vos effets personnels.

Nous exigerons la présence d'un entraîneur (re) ou responsable d'équipe pour y avoir accès.

SERVICES OFFERTS

Premiers soins : Durant toute la rencontre
Douches et vestiaires : À compter de 19 h 00 le vendredi et jusqu'à la fin des compétitions.
Cantine : Machines distributrices.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CONCERNANT CONSOMMATION DE BOISSON OU DROGUE

Un athlète, un entraîneur, un accompagnateur ou un responsable de délégation pris en possession de boisson alcoolique ou en possession de drogue et/ou en état d'ébriété sur les lieux d'hébergement ou de compétition (incluant vestiaires et douches) est exclu de l'événement et est suspendu automatiquement pour 1 an de toutes les activités offertes par le sport étudiant et le dossier sera soumis au comité de discipline.

COMITÉ ORGANISATEUR :

Coordonnateur : Sylvio Dacosta (418) 964-2844 travail ou cell : 961-9929
Catherine Dufour (418) 964-2805 jour
(418) 964-2803 soir

RESPONSABLES :

Plateau JDN : Sylvio Dacosta et Catherine Dufour
Hébergement : Sylvio Dacosta (418) 964-2844
Arbitres : Jonathan Beaupré
Marqueurs : Marie-Pier Blais
Surveillant de nuit: Dwayne Willard .

Au plaisir de vous accueillir !

RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE ET DE L'HÉBERGEMENT

Date : _____

Nom de l'équipe : _____ École : _____

Responsable de l'équipe : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

NO. LOCAL : _____

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir respecter les règlements suivants et d'en faire part à vos athlètes :

- 1- Il est interdit de boire et de manger dans les locaux d'hébergement et les gymnases.
- 2- Le **couvre-feu est à 22 h 30**, aucun retard ne sera accepté. L'école sera fermée à compter de 23h00, donc pas de possibilité d'entrer après cette heure.
- 3- Il est strictement **DÉFENDU DE FUMER** dans l'école.
- 4- **AUCUNE BOISSON ET DROGUE NE SERONT TOLÉRÉE** dans l'école sous peine d'expulsion, et ce, aux frais de l'athlète.
- 5- S'il y a **PROBLÈME DE COMPORTEMENT AVEC L'ATHLÈTE**, ce dernier sera expulsé du tournoi et renvoyé chez lui, et ce, à ses frais.
- 6- Nous tenons à souligner que les locaux doivent être laissés dans le même état de propreté au départ qu'à l'arrivée.
- 7- Toute détérioration à l'édifice ou à l'équipement scolaire constatée après le départ du groupe utilisateur deviendra la **RESPONSABILITÉ EXCLUSIVE DUDIT GROUPE**. Si des bris sont causés, une **FACTURE VOUS SERA ADRESSÉE**.
- 8- Nous ne nous tenons pas responsables des accidents qui pourraient survenir, de même que des objets perdus.
- 9- Seuls les locaux autorisés pour l'hébergement pourront être utilisés aux heures indiquées :
 - Ils seront **FERMÉS ENTRE 9 h 00 ET 16 h 00 LE SAMEDI**.
 - **LES LOCAUX DEVRONT ÊTRE LIBÉRÉS À 9 h 30 DIMANCHE MATIN ET LES BUREAUX DEVRONT ÊTRE REMIS EN PLACE AVANT DE QUITTER LE LOCAL.**
- 10- **AUCUNE FLÂNERIE N'EST PERMISE** dans les classes réservées à l'hébergement.
- 11- Un contrôle devra être fait à la porte d'entrée par le surveillant, afin que **SEULES LES PERSONNES AUTORISÉES** pénètrent dans les locaux d'hébergement et ce, **ACCOMPAGNÉES DE LEUR ENTRAÎNEUR** et/ou accompagnateur d'âge adulte.
- 12- La musique doit être de FAIBLE INTENSITÉ.
- 13- **AUCUN JEU NE SERA TOLÉRÉ DANS LES LOCAUX ET LES COULOIRS.**

Nous sommes convaincus que vous comprenez la légitimité de ces directives et que vous nous accorderez toute votre collaboration et nous vous en remercions.

Signature du responsable à l'arrivée : _____

Signature du responsable au départ : _____